Image not found or type unknown

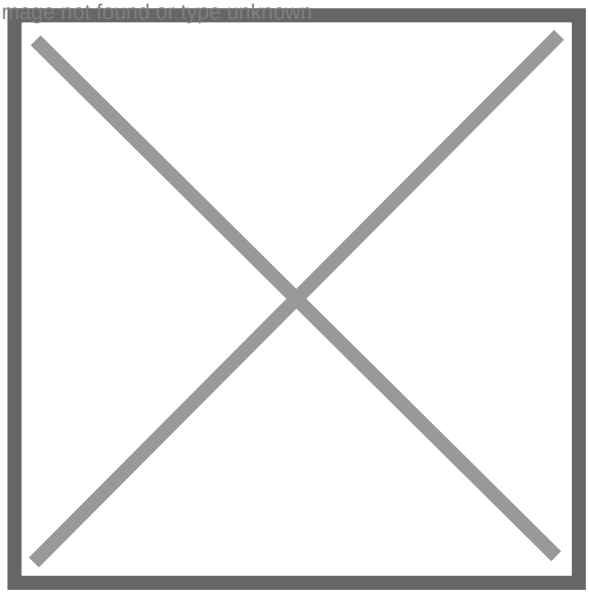

Société Étrangère E-commerce avec opérations en France

Par **DianaC**, le **02/06/2020** à **21:56**

Bonjour,

Nous sommes une entreprise de commerce électronique enregistrée et basée en Roumanie. Nous aimerions étendre notre périmètre de vente à d'autres pays de l'UE y compris en France. Une partie de nos opérations en France consisterait à expédier et a dédouaner des produits destinés à être livrés dans des entrepôts en France. Pour cela, nous avons besoin de consultants et d'assistants sur les démarches fiscales à suivre (immatriculation TVA, dédouanement etc.) tout en sachant que nous résidons en France.

Quelqu'un pourrait nous conseiller dans les demarches a suivre ?

Je vous remercie par avance.

Par **Tisuisse**, le **03/06/2020** à **05:31**

Bonjour,

A votre question :***Quelqu'un pourrait nous conseiller dans les demarches a suivre ?***

la réponse est : Votre centre des impôts, votre Chambre Départementale du Commerce et d'Industrie, un avocat spécialisé en droit fiscal,

mais je crains que l'Administration Française n'exige votre insciption sur les registres français, avec toutes les conséquences que cela entraîne, dans la mesure où, même si vous travaillez à l'international, vous résidez en France. A vous de voir.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés